



FORMATION À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN QUI RÉALISE DES OPÉRATIONS ET/OU DES INTERVENTIONS SUR DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES en BT (Basse Tension) NORME NF C 18-510 HABILITATIONS BS, BE MANŒUVRE

PUBLIC CONCERNE

■ Personnel qui réalise des interventions élémentaires (réarmements jusqu'à 32 A changements à l'identique, raccordements hors tension). Le chargé de manœuvres réalise des manœuvres dans un contexte industriel au voisinage de pièces nues sous tension

PRE REQUIS

■ Avoir connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir

DUREE

2 jours soit 14 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Armoires électriques)

■ Livret remis aux stagiaires

PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Vincent RABET

OBJECTIFS

■ Exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations et/ou des interventions électriques.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

Module tronc commun N°1 (6 heures)

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leurs fonctions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module interventions BT élémentaires (BS) et manœuvres en basse tension (BE-Manœuvre) (8 heures)

- Les matériels électriques des domaines basse et très basse tension dans leur environnement
- Les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Les limites de l'habilitation BS
- La mise en sécurité d'un circuit électrique
- La procédure de remplacement
- La procédure de raccordement
- Les limites de l'habilitation BE Manœuvre
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE (1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 minutes)

HABILITATION ELECTRIQUE : 3 ans